

Libre expression

Si vous souhaitez préciser certaines de vos réponses, si vous voulez voir un thème particulier dans la prochaine Lettre Inf'Eau, si vous souhaitez ajouter quelque chose, cet espace est à vous !

Merci de renvoyer ce questionnaire à l'adresse suivante :
Syndicat Mixte Contrat de Rivière Gartempe
9 avenue Charles de Gaulle – BP 302
23006 GUERET cedex

Les nouveaux partenaires



Conservatoire
d'espaces naturels
Limousin



Le Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin (CEN Limousin) et la Fédération Départementale des Associations Agrées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ont rejoint le Contrat de Rivière Gartempe à l'occasion de la signature de l'avantage de 2013. Ils concrétisent ainsi une volonté d'agir en tant que Maîtres d'Ouvrages sur des opérations rentrant dans leurs champs de compétences : des opérations de restauration, de gestion et de valorisation des zones humides non agricoles du bassin versant, mais aussi la restauration de frayères, de bras morts de cours d'eau, etc...



Cette volonté se traduit aujourd'hui par différentes actions inscrites au programme du Contrat de Rivière Gartempe, et financées par les partenaires du Contrat, comme pour le CEN LIMOUSIN des opérations de maîtrise foncière, l'élaboration de plans de gestion, l'entretien des zones humides ainsi maîtrisées, l'animation et la communication autour de ces actions.

Contact :

Conservatoire d'espaces naturels du Limousin :
6, rue du Theil - 87510 SAINT-GENCE
Tél : 05 55 03 29 07
www.conservatoire-limousin.com

La Fédération Départementale des Association Agrées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique ambitionne la restauration de bras morts d'affluents de la Gartempe, la restauration et le suivi de frayères, mais aussi la mise en œuvre de points d'abreuvements sur les territoires dont elle a la gestion, avec la collaboration des structures à compétence rivière locales.

Contact :

Fédération de pêche de la Haute-Vienne
31, rue Jules Noël - 87000 LIMOGES
Tél : 05 55 06 34 77
www.federation-peche87.com

Le Contrat de Rivière Gartempe est financé par les partenaires suivants :



SMCRG, 9 avenue Charles de Gaulle, 23000 GUERET CEDEX

Tel : 05 55 41 02 03

Mail : contact@cr-gartempe.com

N°8 - Décembre 2015

Gartempe Inf' eau

édito

Sur la base du bilan des premières années du Contrat de Rivière Gartempe, les membres du Comité de Rivière ont décidé, à l'unanimité, de commencer, dès 2015, la préparation du dossier de demande de prolongement de ce contrat pour une nouvelle durée de cinq années.

Nous en profiterons alors pour travailler avec les partenaires des autres départements du bassin versant de La Gartempe, à la mise en œuvre d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux qui prendrait le relais à l'issue du second Contrat de Rivière Gartempe.

En accompagnement des actions, des opérations de communication sont menées à destination de tous publics : création d'un site internet, guides techniques, documents informatiques et formatifs, ainsi qu'une exposition mise à disposition sur simple demande, que nous vous présentons dans cette lettre Inf'Eau.

Vous trouverez aussi un questionnaire pour nous faire part de vos avis en tant qu'usagers du bassin versant de La Gartempe, ainsi qu'un focus sur les deux nouveaux maîtres d'ouvrage du Contrat de rivière : le Conservatoire des Espaces Naturels du Limousin et la Fédération des Associations pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de la Haute-Vienne.

Jean-Bernard DAMIENS
Président du Syndicat Mixte
Contrat de Rivière Gartempe

Jacques VELGHE
Président du
Comité de Rivière Gartempe

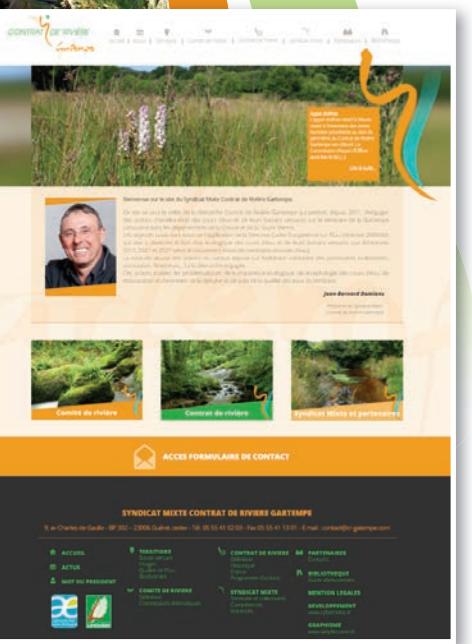
Les nouveautés : le site Internet

Le site internet du Contrat de Rivière est en ligne !
C'est quoi ? Qui fait quoi ? Où ?

Vous saurez tout en allant sur
www.cr-gartempe.com :

- l'historique
- le Comité de Rivière
- le Syndicat Mixte
- les acteurs
- les partenaires
- les programmes d'actions
- le territoire
- les actualités
- les démarches partenariales
- les documents téléchargeables
- etc...

Attention nouvelle adresse mail pour nous joindre :
contact@cr-gartempe.com



Exposition itinérante

« elle court, elle court la Gartempe »

Le Syndicat Mixte Contrat de Rivière Gartempe a le plaisir de mettre à la disposition du public une exposition itinérante.

Cette exposition est composée de 10 panneaux traitant les problématiques générales et spécifiques de l'eau sur le bassin versant de la Gartempe.



Ils évoquent également l'ensemble des perturbations produites par différentes activités humaines.

Véritable outil pédagogique pour les plus petits, l'exposition est également adaptée à la sensibilité des plus grands.

Ce support trouve sa place dans le cadre de manifestations ponctuelles ou lors d'expositions durables.

D'un encombrement réduit et facilement transportable, il est manœuvrable par une personne seule dans une simple voiture. Aucun matériel supplémentaire n'est nécessaire pour son installation.

Le Syndicat Mixte Contrat de Rivière Gartempe met à disposition de l'ensemble des usagers qui le désirent un ensemble de documents informatifs et formatifs, afin de mieux connaître, gérer et vivre avec la rivière et son bassin versant. Vous pouvez accéder à l'ensemble de ces documents sur le site du Contrat de Rivière Gartempe.

Parmi les 8 documents maintenant disponibles, 7 nouvelles plaquettes de sensibilisation portent sur les thèmes principaux relatifs au territoire et aux cours d'eau du bassin versant de la Gartempe : **la problématique de l'ensablement, la réglementation, les étangs, les espèces emblématiques, les zones humides, la ripisylve et les espèces envahissantes.**

Ces plaquettes sont disponibles en Mairies, en téléchargement sur le site internet, et sur simple demande auprès du Syndicat Mixte : contact@cr-gartempe.com

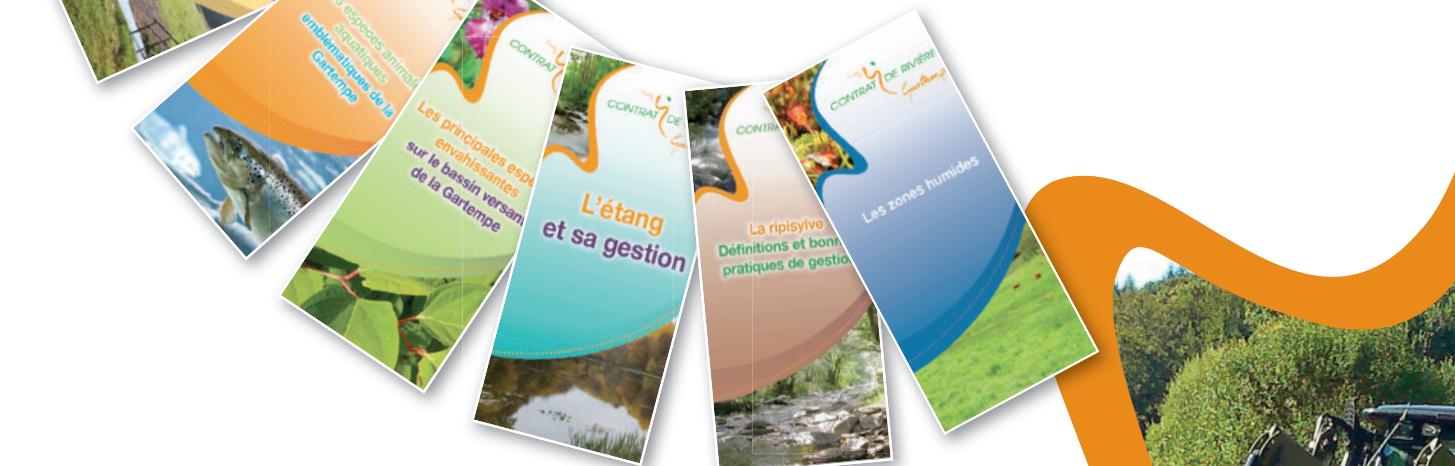


Chaque plaquette est accompagnée d'un ensemble de contacts de structures partenaires

qui pourront répondre à vos interrogations et vous accompagner dans vos démarches et questionnement. Vous pouvez aussi prendre directement contact avec le Syndicat Mixte

Contrat de Rivière Gartempe qui vous aiguillera vers les organismes compétents dans

le domaine qui vous intéresse.



Guide abreuvement

Le Syndicat Mixte Contrat de Rivière Gartempe a édité un guide technique de l'Abreuvement du bétail au pâturage, à destination des agriculteurs du bassin versant.

Il présente les différentes techniques envisageables pour mettre en place des points d'abreuvement, avec un petit rappel des règles en vigueur pour ce type d'aménagement.

Tiré à près de 2000 exemplaires, sa diffusion postale est en cours auprès de chaque exploitation agricole du bassin versant.



Questionnaire *Gartempe*

Nous souhaitons recueillir votre avis sur les cours d'eau du bassin versant de la Gartempe.

Ce questionnaire nous permettra d'évaluer le ressenti de chacun vis-à-vis du patrimoine aquatique, et le degré de perception des actions engagées par les structures à compétence « rivière ».

Il est anonyme, sauf en ce qui concerne la commune, et le cours d'eau concerné. En effet, bien que faisant partie d'une même « unité hydrographique » (le Bassin Versant), chaque cours d'eau est différent et les actions à mettre en œuvre sont adaptés en fonction de l'état de chacun d'eux.

Merci de prendre quelques minutes pour nous faire part de vos impressions, et de nous renvoyer vos réponses au :

Syndicat Mixte Contrat de Rivière Gartempe - 9 Avenue Charles de Gaulle
BP 302 - 23006 GUERET CEDEX,
ou par mail, à l'adresse contact@cr-gartempe.com.

Commune :	Cours d'eau considéré :				
	Oui, tout à fait	Oui, un peu	NSPP**	Non, pas trop	Non, pas du tout
D'une manière générale, considérez-vous la rivière comme en bon état ?					
Ses abords : berges, végétation des berges ?					
La qualité de son eau ?					
Connaisez-vous la ou les structure(s) en charge de la gestion des cours d'eau sur votre commune ?					
D'une manière générale, êtes-vous satisfait des actions menées par cette structure sur les cours d'eau ?					
Etes-vous satisfait de la gestion des abords ? (entretien des berges, ripisylve)					
Etes-vous satisfait des autres actions : aménagements de seuils, étangs, frayères, etc...?					
Etes-vous satisfait de la communication qui est faite autour des actions en faveur des cours d'eau ?					
Connaisez-vous des zones humides ?					
Connaisez-vous les rôles de ces zones humides ?					
Etes-vous satisfait de la gestion actuelle des zones humides ?					
Etes-vous informé concernant la GEMAPI* ?					

* « Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations » : compétence obligatoire des communes à compter du 1^{er} janvier 2018

** Ne se prononce pas